

Évaluation du schéma de mutualisation

Objectifs :

- ▶ **Apprécier les résultats et effets du schéma de mutualisation** depuis son lancement en janvier 2016 : amélioration du service public local, synergies développées avec les communes, économies réalisées...
- ▶ **Identifier les leviers et freins de la mise en œuvre du schéma** : périmètre, qualité des prestations, dimensionnement, coûts et modalités de fonctionnement des services apportés aux communes ; organisation et pilotage du schéma ; adhésion et mobilisation des parties prenantes...
- ▶ **Définir des scénarios d'évolution du schéma** pour le prochain mandat, sur la base des pistes d'amélioration, des nouveaux besoins et des enjeux identifiés (dimension prospective)

Méthodologie :

Phase 1 : entretiens de cadrage

- ▶ auprès des élus référents
- ▶ auprès du DGS et DGST
- ▶ auprès du service Prospective
- ▶ analyse des données des services sur la mutualisation

Phase 2 : conduite d'entretiens en face à face

- ▶ auprès des représentants des 9 services mutualisés de la communauté de communes
- ▶ auprès des représentants des communes membres et non membres du schéma de mutualisation (élus et DGS/secrétaires de mairie)

Phase 3 : ateliers thématiques

Avec les chefs de services mutualisés et service prospective, afin d'approfondir les pistes d'évolution du schéma :

- ▶ atelier 1 « adaptation du périmètre des services mutualisés »
- ▶ atelier 2 « méthode de calcul des coûts et dispositif de refacturation »

TÉLÉCHARGER

Cahier des Clauses Techniques

Particulières - (757.18 Ko)

Synthèse du rapport d'évaluation -

(388.71 Ko)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

 **04 67 57 04 50**

 **CONTACTEZ-NOUS**